

Écoles maternelles et primaires : la carte scolaire 2021 en partie dévoilée dans l'Eure

Par Guillaume LEJEUNE

6-8 minutes

Carte scolaire. Vingt ouvertures de classe, 51 fermetures mais, au final, selon le directeur départemental de l'Éducation nationale, toujours davantage de moyens dans l'Eure. Ainsi se profile la rentrée de septembre prochain.

«*Je présente une carte scolaire sereine* », estime le directeur départemental de l'Éducation nationale. Jeudi 11 février 2021, en fin de journée à Évreux, Laurent Le Mercier a dévoilé (en partie) le fruit de ses arbitrages : 20 ouvertures de classe et 51 fermetures à la [rentrée de septembre 2021 dans l'Eure](#). Le détail des communes concernées par cette carte n'est pas encore connu.

Ce premier jet, qui porte uniquement sur les écoles maternelles et élémentaires fait suite aux discussions menées avec les élus locaux, la préfecture, mais aussi les syndicats - « un dialogue constructif », apprécie Laurent Le Mercier.

Si Force ouvrière se montre moins optimiste, le patron de l'Éducation nationale dans le département confirme bénéficier de moyens supplémentaires pour répondre à ses principaux objectifs : améliorer encore l'encadrement, c'est-à-dire moins

d'élèves par classe ; corriger les inégalités sociales et donc mieux accompagner les élèves en difficulté ; renforcer le remplacement des enseignants absents et leur formation ; faciliter le travail des directeurs d'école.

Une nouvelle fois, les écoles rurales sont sanctuarisées, voire privilégiées, juste derrière l'éducation prioritaire.

Pourquoi davantage de moyens ?

L'Eure ne verra à la rentrée ni création de postes d'enseignant ni suppression. Comment expliquer alors que l'Éducation nationale assure bénéficier de moyens supplémentaires ? « Nous allons perdre 1 490 élèves par rapport à la rentrée de 2020, ce qui représente 67 postes. Or, malgré cette forte baisse démographique, le ministère préserve le même nombre d'enseignants dans l'Eure. De fait, le taux d'encadrement, qui n'a jamais été aussi élevé depuis 1980, permet de diminuer encore le nombre d'élèves par classe. »

Et Laurent Le Mercier, qui a réussi à repousser les seuils d'élèves pour ouvrir ou fermer une classe, de souligner que « l'Eure est au-dessus de la moyenne nationale ». Ainsi, quand le seuil maximal est de 30 élèves en classe de maternelle, il sera, pour les moins bien lotis, de 26,5 dans le département. Pour l'élémentaire, il comptera 23,5 écoliers pour les moins bien dotés contre 27 au national. Tout confondu, la moyenne s'élèvera à un peu moins de 21 élèves par classe en septembre ; ils étaient 23 en 2016.

Absences et remplacements

Les profs absents et non remplacés, ou pas assez, voilà un sujet sensible et pénible auxquels sont parfois confrontés les

parents d'élèves. « Nous ne retrouvons pas les 304 postes de remplaçants, un record établi à la rentrée 2020. Pour la prochaine, ils seront 286 », annonce le directeur départemental de l'Éducation nationale.

Compte tenu des fermetures de classe, de nombreux transferts d'enseignants sont naturellement envisagés.

Tensions « à la marge »

D'ores et déjà, des parents d'élèves ont fait connaître leurs craintes quant aux fermetures de classe dans leurs communes. Des crispations « à la marge, balaie d'un revers de main Laurent Le Mercier. Création de lotissements, futurs élèves scolarisés en primaire ou en collège, arrivée de nouvelles familles, les chiffres concernant ces possibles effectifs sont encore flous. »

S'il est souverain pour décider une ouverture ou une fermeture de classe, le directeur départemental le rappelle volontiers : « Aucune école ne fermera si les maires souhaitent les maintenir. Mais il y aura des regroupements d'écoles selon leur volonté puisqu'ils ne veulent pas, par exemple, qu'un seul enseignant soit en poste dans une école », précise Laurent Le Mercier. Quatre écoles vont fusionner dans l'Eure, entraînant la fermeture définitive de six écoles, selon FO.

Le syndicat « opposé »

Rentrée sereine ? Ce n'est pas l'avis de la fédération Force ouvrière (FO) de l'Eure, qui tient « à affirmer son opposition au contenu de la carte scolaire. Cinquante et une fermetures de classes pour 20 ouvertures, et alors que 11 postes de conseillers pédagogiques sont ouverts (donc hors classe) : la brigade de remplacement est de nouveau

ponctionnée, en servant de variable d'ajustement (...), s'irritait hier FO dans un communiqué de presse. Les rares modifications (une annulation de fermeture de classe et une ouverture) dans le projet se font au prix d'un chantage à la fermeture de classe, ou à la baisse du nombre d'ouvertures de remplaçants. Actuellement, environ 100 remplacements par jour ne sont pas pourvus ! »

Les AESH en quête d'une reconnaissance

Une vingtaine d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont manifesté hier midi devant la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure à Évreux.

Ils réclament de meilleurs salaires, des conditions de travail décentes et une reconnaissance de leur statut. *« Nous ne sommes pas fonctionnaires, nous avons des CDD de trois ans et on peut nous changer d'école et d'enfants à tout moment, explique Emmanuelle Duval-Leseigneur, AESH et représentante du syndicat SNUipp-FSU et Snes. Nos salaires sont d'une indécence absolue et nos conditions de travail se dégradent. »* En moyenne, un AESH gagne 700 € par mois pour 24 heures d'accompagnement hebdomadaire.

Cécilie, Fabienne et Agathe, toutes trois accompagnantes dans l'Eure, vivent des situations bien différentes. *« J'ai demandé à être formée pour accompagner un enfant violent, raconte Agathe. Et au final, on me change d'enfant et il se retrouve avec une nouvelle AESH qui va se retrouver dans la même situation.*

»

« Payée au lance-pierre »

Cécilie suit un enfant à Angerville-la-Campagne mais se

retrouve à avoir bien plus de responsabilités que ne le prévoit son poste. « *Je fais le travail d'une institutrice en unité localisée pour l'inclusion scolaire [Ulis, ndlr] mais je suis payée au lance-pierre* », déplore-t-elle.

« *On doit parfois suivre plusieurs enfants sur plusieurs établissements. J'ai presque de la chance en en suivant quatre à Gaillon* », ajoute Fabienne.

En septembre, 94 % des élèves en situation de handicap étaient accompagnés dans l'Eure. En janvier, ce taux est descendu à 88 %. Les AESH déplorent le manque de moyens qui influe sur l'enfant handicapé mais aussi sur les autres élèves et enseignants.

A. P.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Eure](#)